

## FORMULAIRE POUR LES RESERVATIONS COLLECTIVES PERMETTANT L'ACCES A LA PATINOIRE DES VERNETS ET AUX PISCINES DES VERNETS OU DE VAREMBE

## Extrait du règlement LC 21 711 annexe 1

Entrée collective pour l'accès aux piscines et à la patinoire, sur réservation

pour les écoles primaires genevoises, cycles d'orientation genevois, les écoles de l'enseignement secondaire post obligatoire b. GIAP, Centre médico-pédagogique et écoles de formation préprofessionnelle de Saint-Gervais et gratuit de Conches pour les écoles privées, écoles vaudoises, françaises et institutions à caractère social, pédagogique, éducatif (par entrée) (Prière d'écrire en caractères d'imprimerie) Ecole / Institution: Adresse: Localité: No postal: Adresse e-mail: Téléphone privé: Téléphone: Degré: Groupe ou classe de Mme/M.: Réservation(s) - maximum 2 par année

□ Patinoire	□ Piscine des Vernets	□ Piscine de Varembé
Date(s)	Heures de / à	Nombre ycompris accompagnant.e.s
	-	

## Réservations

Piscine des Vernets:

lundi de 13h30 à 16h00 et mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et

de 13h30 à 16h00.

Piscine de Varembé:

lundi, jeudi et vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 et

mardi de 13h30 à16h30.

<u>Patinoire des Vernets</u>:

lundi de 13h45 à 15h45, mardi 8h30 à 13h00, mercredi 13h30 à

17h00. Jeudi 8h30 à 11h30 et vendredi de 7h45 à 11h 30.

Les réservations vous seront confirmées par courrier électronique dans un délai d'une semaine. Les billets se règlent à la caisse du centre sportif. Ce formulaire est à retourner au Service des sports de la Ville de Genève à l'adresse e-mail : reservations.spo@ville-ge.ch.

Date:

N.B, :pour les groupes/classes se rendant à la patinoire, il est recommandé de se munir de gants, de bonnet ou de casque de protection. Les entrées dépassant le nombre d'entrées réservées seront facturées au prix standard.